

S2500

PROMOTEUR D'ADHÉRENCE PLASTIQUE

SYROX™

DESCRIPTION

Le S2500 est un promoteur d'adhérence pour plastique qui fait partie du système compact de réparation Syrox. Sa formule fonctionnelle est spécifiquement conçue pour une utilisation sur des supports en plastique nu. Il sèche très rapidement et peut être recouvert par l'apprêt Syrox utilisé en procédé avec ou sans ponçage.

SYROX REFINISH SYSTEM



Liste Produits

- S2500 PROMOTEUR D'ADHÉRENCE PLASTIQUE



Caractéristiques

- Adapté À tous les types de plastique utilisés sur les véhicules légers.

FICHE TECHNIQUE

S2500

PROMOTEUR D'ADHÉRENCE PLASTIQUE

SYROX™

Préparation - application du produit

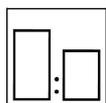


Il est fortement recommandé d'utiliser l'équipement de protection individuelle approprié pendant l'application pour éviter l'irritation de la peau et des yeux.



Pièces en plastique neuves courantes à l'extérieur des véhicules, étuvage 60 min. à 60-65°C / pré-nettoyage au tampon ultra-fin imbibé de nettoyant plastique / nettoyage final avec un chiffon imprégné de nettoyant plastique.

Réparations des pièces automobiles extérieures en plastique, nettoyées et poncées



Prêt-à-l'emploi

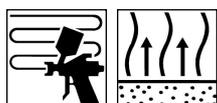


Non applicable



	Buse	Pression de pulvérisation	
Conforme	1.2 - 1.3	1.5 - 2 bar	pression d'entrée
HVLP	1.3 - 1.4	0.7 bar	pression d'atomisation

voir les instructions du fabricant

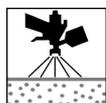


1 - 2 couches

avec désolvatation intermédiaire: 5 min

1 couche

Evaporation finale: 10 min - 15 min



2K S3020-S3060 APPRÊT À PONCER Elastifié

Conforme COV

Ce mélange est hors champ de la Directive sur les COV

FICHE TECHNIQUE

S2500

PROMOTEUR D'ADHÉRENCE PLASTIQUE

SYROXTM

Produits

S2500 PROMOTEUR D'ADHÉRENCE PLASTIQUE



5 - 10 µm

Rendement théorique

95 m²/l à 1 micron d'épaisseur de film sec

Du fait des différentes caractéristiques de Activator et des différentes proportions de mélange pour le produit prêt à l'emploi dans certaines versions de FT, le calcul du rendement théorique peut varier.

Remarque : la consommation de produit dépend de plusieurs facteurs, par exemple, la géométrie de l'objet, l'état de la surface, la méthode d'application, le réglage du pistolet, la pression d'entrée, etc.



Nettoyer après utilisation avec un nettoyant solvanté pour pistolet adapté.

Remarques

- Agiter avant emploi.
- Dégraisser le AAS, l' ABS, le PC et le PVC à l'aide d'un nettoyant/dégraissant final approprié. Pour le PA, l' EP et le PUR ne pas utiliser le S2500.
- Pour le PP et le POM un traitement à la flamme est nécessaire.
- Notez que sur les pièces en plastique l'utilisation du S7000 ADDITIF FLEXIBILISANT dans le S3020/S3060 APPRÊT À PONCER, et le S5000 VERNIS HS TOP est fortement recommandée.
- Le produit doit être à température ambiante (18-25°C) avant utilisation.

Consulter la Fiche de Données de Sécurité avant utilisation du produit. Respecter les précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Tous les autres produits cités dans le système de réparation font partie de notre gamme Syrox. Les propriétés du système ne seront pas valides si le produit est utilisé en combinaison avec tout autre produit ou additif n'appartenant pas à notre gamme Syrox, sauf indication expressément mentionnée.

Pour utilisation professionnelle uniquement ! Les Informations contenues dans la présente documentation ont été soigneusement sélectionnées et réunies par nos soins. Ces Informations sont basées sur nos meilleures connaissances à la date d'édition. Les Informations sont données uniquement à titre indicatif. Nous ne garantissons ni leur exactitude, ni leur précision, ni leur exhaustivité. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si ces Informations sont d'actualité et adaptées à l'usage qu'il veut en faire. La propriété intellectuelle relative à ces Informations, notamment brevets, marques et droits d'auteurs, est protégée. Tous les droits sont réservés. Les indications relatives aux Fiches de Données de Sécurité et phrases risques mentionnées sur les étiquettes doivent être observées. Nous pouvons modifier et/ou supprimer tout ou partie de ces Informations et cela, à notre entière discrétion sans information préalable et ne sommes pas tenus de les mettre à jour. Toutes les règles décrites dans cette clause s'appliqueront pour tout changement ou amendement futur.